

Commune de Suze

Conseil municipal du 1er mai 2021

- Présents : Mmes Marielle Gauthier, Sylvie Bonnassieux, Dominique Chapelle, Sophie Fourquin, Bérangère Driay, Simon Thomé, Ad Koolen, Eric Rolland, Fabien Lombard
Arrivée de M. Thierry Vallet à 10h15.
- Absente, excusée : Mme Noëlle Lantheaume, ayant donné pouvoir à Mme Bérangère Driay
- Secrétaire de séance : Mme Sophie Fourquin

Ordre du jour

Mme le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Délibération : Travaux d'amélioration du chemin des Blaches (point 5 bis)
- Délibération : adhésion au service Conseil en Energie du SDED (point 5 ter)

Les membres du conseil donnent leur accord à l'unanimité.

- 1 - Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- 2 - Décision du 19 avril 2021 : Réfection de la toiture de la sacristie
- 3 - Décision du 22 avril 2021 : Remplacement des menuiseries extérieures des salles de classe
- 4 - Délibération : Rénovation du bâtiment Maillefaud : désignation du cabinet d'architecte
- 5 - Délibération : Départ à la retraite d'un agent communal : création d'un poste d'agent d'entretien
- 6 - Entretien de la station d'épuration : compte-rendu de l'intervention de l'entreprise Bouvat TP
- 7 - Entretien d'un fossé quartier la Condamine
- 8 - Pose compteur réservoir bas service : signature du devis de l'entreprise Objectif Eau
- 9 - Remplacement d'un robinet flotteur : signature du devis de l'entreprise Objectif Eau
- 10 - Remplacements de deux compteurs : signature du devis de l'entreprise Objectif Eau
- 11 - Pose d'un compteur sur l'alimentation du réservoir Vieux village : signature du devis de l'entreprise Objectif Eau
- 12 - Questions diverses

1 - Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal

Mme Le Maire fait remarquer que dans le compte-rendu du 31 mars 2021, il faut apporter une correction au point 12.3. M. Benoit Maclin est Vice-Président de la CCVD au tourisme et à la coopération et non à l'agriculture.

Suite à cette correction, le compte-rendu du conseil municipal du 31 mars 2021 est approuvé, à l'unanimité.

2 - Décision du 19 avril 2021 : Réfection de la toiture de la sacristie au vieux village

La toiture de la sacristie ainsi que les murs de soutènement nécessitent l'intervention d'une entreprise. Suite au dépôt de demande de subvention auprès du Département, il a été fait le choix du devis proposé par la société Tibla, sise à Gigors. Montant de la dépense : 5 827.50 € HT, soit 6 410.25 € TTC.

Sollicitation de l'aide départementale (dotation solidarité rurale) pour 50 %.

3 - Décision du 22 avril 2021 : Remplacement des menuiseries extérieures des salles de classe

Les deux portes extérieures de l'école nécessitent d'être remplacées. Afin de solliciter une subvention auprès du Département dans les délais impartis, le devis de l'entreprise Gencel Menuiseries a été accepté.

Montant de la dépense : 4 240.00 € HT, soit 5 088.00 € TTC.

Sollicitation de l'aide départementale (dotation solidarité rurale) pour 50 %.

Sollicitation de l'aide du SDED pour la performance énergétique des bâtiments communaux pour 30 %.

4 - Délibération : Rénovation du bâtiment Maillefaud : désignation du cabinet d'architecte

3 agences d'architecte ont été consultées : agence JC Gaux, agence Cocoarchitecte, agence A-Graph. Chacune a présenté sa méthode de travail et a envoyé une proposition d'honoraires.

Suite à l'avis donné par le comité consultatif permanent « Cœur de village », il est proposé de retenir la proposition de l'agence A-Graph pour un montant 39 971.76 € HT. D'un montant inférieur à 40 000 €, la consultation auprès de 3 architectes est conforme aux obligations hors appel d'offres.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5 - Délibération : Départ à la retraite d'un agent communal : création d'un poste d'agent d'entretien

La commune cherche à recruter un agent communal à raison de 14 heures par semaine pour succéder à M. Freddy Dessy, à compter du mois de juillet 2021.

En conséquence, le Maire propose la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet (14/35^{ème}) pour exercer les fonctions d'agent polyvalent en milieu rural pour une durée d'un an. Les tâches affectées à cet emploi sont l'entretien des espaces verts et publics ainsi que les petites réparations du patrimoine communal. Le contrat pourra être adapté sur un temps de travail annualisé.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5 bis - Délibération : Travaux de rénovation du chemin des Blaches

Un technicien voirie du Département est venu donner un avis sur les travaux à envisager. Les coupes d'eau du chemin des Blaches sont à reprendre. 3 devis ont été sollicités et reçus.

Après étude des 3 propositions, le devis de l'entreprise Liotard est retenu pour un montant de 2 933,56 € HT sous réserve que le choix de type de glissière revers d'eau soit validé par le service technique du Département. Ce montant était prévu dans le poste voirie du budget d'investissement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5 ter - Délibération : adhésion au service Conseil en Energie du SDED

Le SDED a été sollicité dans le cadre de l'amélioration du rendement énergétique des bâtiments communaux. Il pourrait aider à subventionner une partie des travaux de performance énergétique des portes de l'école et du bâtiment Maillefaud. Pour bénéficier de cet accompagnement, il est nécessaire d'adhérer à son service conseil. Le montant est de 0.20 €/hab/an, soit un montant de 47,80 €.

Délibération adoptée à l'unanimité.

6 - Entretien de la station d'épuration : compte-rendu de l'intervention de l'entreprise Bouvat TP

Le 23 avril, l'entreprise Bouvat est intervenue pour le nettoyage de 2 des 3 bassins de la station d'épuration.

7 - Entretien d'un fossé quartier la Condamine

Avec l'accord du propriétaire, la commune a demandé à l'entreprise Bouvat de curer le fossé qui se trouve en contrebas de la parcelle ZH27 afin d'éviter que le chemin communal (parcelle ZH 14) ne soit trop inondé par temps de grosses pluies. L'entretien a été fait le 23 avril 2021.

8 - Pose compteur réservoir bas service : signature du devis de l'entreprise Objectif Eau

Pour améliorer l'état du réseau d'eau, plusieurs devis ont été proposés par l'entreprise Objectif Eau. Les 4 devis présentés (points 8 à 11) représentent les travaux prioritaires. Ces travaux ont été prévus dans le budget de l'eau. Ils seront réalisés une fois les devis acceptés.

Montant du devis : 560.87 € TTC

Devis accepté à l'unanimité.

9 - Remplacement d'un robinet flotteur : signature du devis de l'entreprise Objectif Eau

Montant du devis : 446.34 € TTC

Devis accepté à l'unanimité.

10 - Remplacements de deux compteurs : signature du devis de l'entreprise Objectif Eau

Montant du devis : 345.13 € TTC

Devis accepté à l'unanimité.

11 - Pose d'un compteur sur l'alimentation du réservoir Vieux village : signature du devis de l'entreprise Objectif Eau

Montant du devis : 758.16 € TTC.

Devis accepté à l'unanimité.

Afin de ne pas déstabiliser le réseau d'eau communal lors des remplissages de piscine, un courrier sera adressé à chaque propriétaire concerné. Il est rappelé qu'il est impératif de s'adresser à la mairie avant tout remplissage.

12.1 - Questions diverses : urbanisme

- Permis de construire de Mme Manon Alloix : construction d'un garage de 35 m² sur la parcelle ZH 180.

Le service instructeur de la CCVD a émis un avis négatif. Le comité consultatif permanent « Urbanisme » propose de rendre un avis défavorable à la demande car le projet n'est pas conforme au PLU en vigueur.

Le conseil municipal décide de suivre l'avis du comité consultatif.

12.2 - Questions diverses : remerciements

Mme Claudine Roux adresse ses remerciements à l'équipe municipale, suite aux obsèques de son papa, M. Georges Chaix.

12.3 - Questions diverses : commission urbanisme de la CCVD

Le projet de PLH rédigé par la CCVD ne semble pas répondre pleinement aux attentes de l'Etat qui incite à une hausse de la population dans les pôles structurants plutôt que dans les petits villages. Le conseil municipal revendique le droit des petites communes à continuer de se développer et encourage la commission urbanisme de la CCVD à défendre le projet de PLH présenté lors de la réunion du 27 avril 2021.

12.4 - Questions diverses : commission cimetières

Le groupe s'est réuni par deux fois. La question est délicate et demande de l'écoute. Un important travail de concertation avec les habitants sera mené.

Une formation à la gestion des cimetières sera suivie par les membres élus de la commission en septembre. La secrétaire de mairie suivra également une formation dédiée.

12.5 - Questions diverses : chantiers jeunes proposés par la CCVD

Ces chantiers sont organisés pour des jeunes de la vallée de 16 à 18 ans à raison de 3 h par matin du lundi au vendredi durant une semaine, encadrés par un salarié ou un élu.

Cela nécessite une réflexion du groupe de projet « Jeunesse » et pourrait aboutir à proposer un chantier durant l'été 2022.

12.6 - Questions diverses : Organisation du 8 mai.

Le protocole sanitaire impose une présence de 10 personnes maximum lors de la commémoration. Les 4 jeunes Suzois nés en 2003 (année de leur 18 ans) ont été mobilisés pour sensibiliser la population au devoir de mémoire. Il est proposé qu'ils soient prioritaires dans le quota des 10 personnes et qu'ils puissent témoigner de leur engagement, s'ils le souhaitent.

12.7 - Questions diverses : organisation des élections départementales et régionales

Les 20 et 27 juin prochains se dérouleront les élections départementales et régionales dans un contexte sanitaire fragile. Des directives ont été transmises par la Préfecture. Pour tenir le bureau de vote, il est recommandé de faire appel à des personnes vaccinées. Les personnes non vaccinées peuvent s'inscrire pour faire partie de la liste des vaccinations prioritaires, à partir du moment où elles s'engagent à être assesseurs. Il est également possible d'être assesseur en présentant un test PCR négatif.

Un mail sera envoyé aux habitants pour qu'ils puissent compléter les besoins d'une vingtaine de participants pour les 2 élections et les 2 journées.

12.8 - Questions diverses : fontaine aux Jaux

Il est nécessaire de remettre en fonctionnement la fontaine du village en réparant le système d'alimentation d'eau. Le groupe entretien des bâtiments communaux interviendra le vendredi 7 mai après-midi avec l'employé communal.

12.9 – Questions diverses : SIVOS

Problématique de personnel absent pour l'encadrement à la cantine le jeudi 6 mai de 11h30 à 13h45. Il sera demandé à l'employé communal d'effectuer ces 2 heures sur son temps de travail.

Cette prestation sera refacturée au SIVOS, comme convenu.

Fin de la séance à 12h10

Prochain conseil municipal : mercredi 2 juin, à 20h.

L'ordre du jour sera communiqué aux Suzois par avance (par mail et sur le site Gervanne-Sye).

Prochaines dates concernant les élus municipaux, connues à ce jour :

- 4 mai, 18h30, Eurre : bureau du conseil communautaire
- 5 mai, 14h, Mirabel et Blacons : Syndicat Mixte des Eaux Drôme-Gervanne
- 6 mai, 9h, Eurre : ateliers sur le PLUi
- 7 mai, 14h30 : rencontre avec la MSAP
- 10 mai, 20h : réunion d'équipe
- 19 mai, 15h : GP « Cimetières »
- 22 mai, 9h : réunion d'équipe

Le maire,

Bérangère Pray

